

Arrondissement : ARGENTAN (Orne)

Réunion d'arrondissement

QUESTION 02 – Quelles doivent être les missions de l'école, à l'heure de l'Europe et pour les décennies à venir ?

Au plan éducatif

- Deux missions essentielles sont dévolues à l'école
 - . former des citoyens
 - . les rendre capables de bien s'insérer dans la vie sociale et professionnelle.
- L'école doit apprendre à VIVRE ENSEMBLE, à respecter et à valoriser les différences entre les personnes. Il est souligné que vivre ensemble paraît difficile pour des élèves issus de milieux très différents, accueillis dans des écoles très différentes.
- L'école doit conduire les enfants à avoir UNE VIE REUSSIE. Vivre « en autarcie » et laisser l'enseignement à des experts, ne paraît pas souhaitable.
- Le rôle de l'école est de transmettre des savoirs, c'est sa mission d'instruction, le rôle éducatif incombe aux parents. Généralement la complémentarité entre le rôle de l'école et celui des parents est préconisée.
- Le consensus s'établit sur quelques points :
 - . l'importance du rôle de l'école maternelle est réaffirmée.
 - . l'école peut (et doit) être un bon « ascenseur social » dans une société orientée vers la consommation et l'exigence de la satisfaction de besoins artificiellement créés.
 « Un recadrage » est nécessaire.

... des contenus et des méthodes

- Au plan des contenus, l'école « veut trop en donner ». Les élèves paraissent ne plus rien savoir.
 - Le suivi des élèves est bien assuré à l'école maternelle et à l'école élémentaire.
 - En terme de moyens, des différences sont soulignées entre établissements urbains et ruraux, ces derniers ne disposant que d'un accès moindre à des équipements éducatifs modernes.
 - La scolarisation au collège requiert une véritable capacité d'adaptation de la part des élèves (multiplication du nombre de professeurs, nombreux changements de salles de cours, organisation nouvelle du travail ...).
- Les collèges et lycées accueillent désormais des élèves qui, il y a une vingtaine d'années, n'y accédaient pas. Leur système n'est pas bien adapté à ces « nouvelles populations ».
- Les programmes doivent évoluer en s'adaptant aux connaissances et aux techniques nouvelles.
 - Les travaux pratiques encadrés (TPE), pratiqués dans les lycées, sont très positifs. Ils doivent favoriser l'autonomie des élèves pour la poursuite de leur études.
 - Des élèves pensent qu'ils ne sont pas toujours prêts à être « lâchés » après les études secondaires.

... des stages en entreprises

- Dans une perspective, soit de découverte du monde économique, soit d'une insertion professionnelle à plus ou moins longue échéance, des stages sont organisés dans les entreprises, au profit des élèves du second degré.
- Les contacts permanents que peuvent entretenir, établissements scolaires et entreprises sont très bénéfiques pour les uns et pour les autres. Une meilleure compréhension réciproque passe nécessairement par une connaissance mutuelle.

et l'ouverture sur l'Europe

- Elle apparaît comme une évidence pour l'assistance.
- Des voyages linguistiques sont organisés, dans le cadre d'échanges.
- Le manque de mobilité des élèves est observé.
- Il est noté que le système scolaire allemand qui libère les élèves au cours des après-midi bénéficie surtout à ceux issus de milieux aisés.
- La réussite des classes européennes est soulignée.
- La préparation des élèves à l'Europe nécessite l'attribution de moyens spécifiques suffisants.

Des propositions.....

Aux plans éducatif, des contenus et méthodes

- Il convient de hiérarchiser les missions aux différents niveaux de la scolarité.
- L'école élémentaire a pour mission essentielle de faire acquérir les connaissances et savoir-faire de base : maîtrise de la lecture, de l'écriture, des techniques de calcul, pour l'entrée en 6^{ème}. « Le retour aux fondamentaux s'impose ».
- Les professeurs des écoles sont certes polyvalents, toutefois une aide accrue d'intervenants extérieurs serait utile.

Le collège doit s'adapter aux élèves et non pas l'inverse, aussi bien au plan du contenu des programmes qui devraient être repensés, qu'à celui des méthodes d'enseignement qui n'ont pas suffisamment évolué. La réforme du collège unique n'est pas accomplie.

- Au niveau du secondaire, les enseignants devraient préciser ce qu'ils attendent de leurs élèves, au cours de l'année scolaire.
- Les réseaux d'aide doivent s'adapter.
- Il faut progressivement développer l'autonomie des élèves. Au-delà de l'acquisition formelle de connaissances, les élèves doivent être rendus capables d'apprendre à apprendre.
- La formation des enseignants est à améliorer. L'enseignement d'une discipline doit nécessairement être accompagné de celui de sa pédagogie.

... pour les stages en entreprises

- Il serait indispensable que dans les entreprises qui accueillent des stagiaires, un référent, ait un rôle bien défini de formateur, sans toutefois que l'entreprise ait la main mise sur l'enseignement.
- Il est demandé que les stages soient regroupés au cours du mois de juin, période au cours de laquelle le fonctionnement des établissements scolaires est perturbé par l'organisation d'examens.

... Au plan de l'Europe

- L'apprentissage des langues étrangères devrait se faire par immersion tant linguistique que culturelle. Il faut obtenir des moyens.
- Il serait nécessaire que les élèves maîtrisent deux langues étrangères dont l'apprentissage commencerait le plus tôt possible.
- L'anglais serait à privilégier, c'est la « langue de travail ».
- Pourquoi ne pas définir un programme européen pour l'école élémentaire ?

QUESTION 12 – Comment les parents et les partenaires extérieurs de l'Ecole peuvent-ils favoriser la réussite des élèves ?

- Une remarque pose d'emblée le problème de la participation des parents dans le fonctionnement de l'école :

« L'éducation commence à la maison ».

De nombreuses remarques sont faites sur l'attitude des parents et sur le rôle des associations de parents d'élèves.

Les parents : (numériquement peu représentés).

- Ils ne s'investissent pas assez dans la vie de l'école.

Les raisons en sont diverses :

- La méconnaissance de l'école, de son fonctionnement, de ses filières et du rôle que chacun est appelé à y jouer.
- Une crainte due à de mauvais souvenirs de leur propre scolarité.
- Une réticence à engager le dialogue avec des enseignants.
- Un manque de disponibilité.
- Les parents difficiles à rencontrer sont généralement ceux dont les enfants sont confrontés à des problèmes scolaires.

Les Associations de parents d'élèves et enseignants

- Leurs représentants et/ou adhérents soulignent les difficultés qu'ils éprouvent pour mobiliser les parents d'élèves, aussi bien pour participer à des réunions statutaires, que pour les rencontrer.
- Une association propose une formation de base à ses adhérents.
- Le travail inscrit dans un projet d'établissement qui rassemble des partenaires très différents, doit permettre de dédramatiser l'activité scolaire.
- Il est nécessaire de créer les conditions d'une participation effective des parents d'élèves, de tous les parents, en facilitant le rôle des associations au sein des établissements scolaires, qui doivent être plus ouverts.
- Pour lever les craintes des parents à l'égard de l'institution, il serait utile d'organiser des rencontres individuelles parents-enseignants, non formelles.
- Peut-être pourrait-on créer des salles des parents et les associer davantage à la vie des établissements scolaires.

QUESTION 21 – Faut-il redéfinir les métiers de l'école ?

Au plan des enseignants eux-mêmes :

- Les enseignants sont trop sollicités. On leur « demande trop ».
- Ils ne peuvent pas tout savoir, l'intervention de spécialistes à leurs côtés, serait utile.
- On attend des enseignants compétents et capables de s'adapter aux évolutions du monde.

Au plan des établissements :

- Dans tout établissement on doit parler d'équipe.
- L'équipe éducative ne peut tout : assistante sociale, psychologue, infirmière doivent être affectés dans l'établissement pour prendre en charge les problématiques très diverses auxquelles les enseignants ont à faire face avec les élèves.
- Aux équipes enseignantes sont associées les ATSEM (agents techniques et de service des écoles maternelles) qui devraient être membres de l'Education Nationale.
- Des projets d'établissement peuvent avoir une « philosophie » en opposition avec celle de personnels nouvellement nommés : on n'adhère pas nécessairement à un projet décidé par les conseils d'école ou d'administration.
- Les nominations et évolutions de carrière sont basées sur l'ancienneté et l'accumulation de points acquis au cours de la carrière.
- La formation des enseignants ainsi que la définition de leurs obligations sont à reconsidérer.
- Le développement d'un véritable travail en équipe s'impose.

Au plan des structures, plusieurs élus formulent des propositions :

- Il serait bon d'envisager l'organisation des écoles rurales en réseaux ; plusieurs seraient alors dirigées par un directeur déchargé d'enseignement. Il aurait une responsabilité administrative et un rôle d'animateur de l'ensemble.
- Cette fonction serait reconnue et matériellement revalorisée.
- Des élus locaux manifestent leur ferme attachement à la préservation du tissu des écoles élémentaires en milieu rural.
- Enseignants, parents, élus doivent, après avoir défini leurs rôles respectifs, assumer leurs responsabilités spécifiques.

Enfin il est remarqué que, avant de donner de nouvelles instructions aux enseignants, il serait préférable de faire appliquer ce qui est déjà préconisé par la précédente loi d'Orientation et qui produit de bons résultats.

Trois propositions pour l'école

1. Hiérarchiser les missions aux différents niveaux de la scolarité
2. Rendre les élèves capables d'apprendre à apprendre
3. Adapter la pédagogie développée au collège au niveau et aux capacités des élèves.